



PRÉAVIS MUNICIPAL - N° 01/2024

Demande de crédit d'étude de
CHF TTC 150'000.00 pour l'aménagement
des pourtours des bâtiments scolaires
(parcelle 386).



Commune de Trélex





PRÉAVIS MUNICIPAL – N° 01/2024

Demande de crédit d'étude de CHF TTC 150'000.00 pour l'aménagement des pourtours des bâtiments scolaires (parcelle 386).

Municipal délégué : Philippe Depierre

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Contexte et situation existante

Un postulat a été déposé au Conseil communal au mois d'octobre 2022 demandant à la Municipalité d'étudier un projet d'aménagement du pourtour de l'école.

Voici les diverses utilisations répertoriées de ce périmètre :

- 5 Accueil des écoliers dans les 9 classes primaires et secondaires.
- 5 Accueil des enfants dans le Bâtiment de l'enfance.
- 5 Accueil UAPE (Unité d'accueil Pour Ecoliers).
- 5 Les associations occupant à l'année locaux de la salle polyvalente.
- 5 Lieu de passage public.
- 5 Parking salle polyvalente et parking du chemin de l'Acquedaine.
- 5 Utilisateurs du terrain de basket.
- 5 Utilisateurs du terrain de football.
- 5 Location salle polyvalente pour utilisation diverses (mariages – repas de soutien – etc.).
- 5 Utilisation de la mini-déchetterie (papier – verre – Pet – etc.).
- 5 Utilisateurs de la place de jeux pour petits enfants.
- 5 Utilisation (par beau temps) des divers bancs existants sur place.

La Municipalité a approché un bureau d'architectes paysagistes et urbanistes afin d'élaborer un projet.

Première réflexion :

Trélex est un village concentrique, qui s'est développé en étoile, les rues convergent vers un noyau central. Sur la parcelle communale 386, avant occupée par un verger, différents bâtiments publics ont été construits ces dernières années : école, salle polyvalente, crèche, terrains de sport, etc... .





PRÉAVIS MUNICIPAL - N° 01/2024

Les espaces extérieurs autour de ces constructions nécessitent aujourd'hui d'être réorganisés et adaptés aux besoins actuels des usagers ainsi qu'au flux des piétons et cyclistes dans le site.



1. Porte d'entrée au site : réorganisation de la placette d'accueil, amélioration de la sécurité des piétons, proposition d'un espace de dépose minute.
2. Préau plus naturel, plantation d'arbres, création de surfaces perméables.
3. Réaménagement des espaces pour des activités sportives : basket, skate park, ping-pong, etc.
Supprimer la haie existante.
Mise en valeur des vues vers l'église.
4. Création d'une nouvelle place de rencontre adaptée aux événements (1er août)
Supprimer les barrières visuelles, haies et autres éléments de séparation.
Gestion de la pente sans obstacles.
Plantation d'arbres pour apporter de l'ombre.
5. Nouveaux espaces de rencontre et de jeux, espace de pique-nique, parcours sportifs, etc.
Plantations d'arbres.
Traitement de la limite avec les bâtiments avec une frange arbustive.
6. Traitement de la limite avec le parking, espaces de rencontre, parcours sportifs.
Porte d'entrée au site.





PRÉAVIS MUNICIPAL - N° 01/2024

Des espaces publics de qualité

L'organisation des aménagements s'articulera dans un dessin souple et organique et composera un espace public paysager vivant et intégrant un dialogue entre l'ancien et le nouveau.

Nous nous appliquerons à trouver la juste répartition d'espaces de contemplation ou d'animation, le juste rapport entre les pleins et les vides, l'ombre et la lumière, la gradation naturelle des espaces, le choix d'une palette végétale et de matériaux adaptés au contexte.

Il s'agit de faire en sorte que les espaces et les aménagements extérieurs de ce parc soient bien pensés, bien calibrés, variés et équilibrés en intégrant de façon subtile les enjeux de la mobilité douce.

Un travail conséquent sera apporté à l'accompagnement du chantier dans le maintien des flux de mobilité douce sans interruption dans les déplacements du nord au sud ou réciproquement.

La prise en compte de l'histoire, le réchauffement climatique, la biodiversité, la sociabilité seront les thèmes porteurs pour répondre aux exigences du village de Trélex d'aujourd'hui et de demain. La gestion des eaux à ciel ouvert par la réduction au maximum de l'imperméabilisation des sols, l'inscription d'une canopée végétale, des strates et des franges végétales attractives pour l'entomofaune et l'avifaune, des espaces de repos, de jeux et de fitness urbain constitueront le langage des espaces ouverts.

L'entomofaune ou faune entomologique est la partie de la faune constituée par les insectes et les autres arthropodes.

L'avifaune est l'ensemble des oiseaux d'un lieu, d'une région ou d'une période déterminés.

Une communication, une approche inclusive

Il nous semble essentiel de mettre en place certains processus participatifs pour ce projet d'espaces publics. La réalisation d'espaces publics de nos jours ne peut plus faire l'économie d'une pensée des processus (de transformation, d'appropriation, de gestion). Nous proposons d'entendre, d'échanger avec les usagers et usagères.





PRÉAVIS MUNICIPAL - N° 01/2024

Financement

Le financement de ce crédit d'étude sera prélevé par la trésorerie courante, ou si nécessaire d'emprunter.

Amortissement

Le montant sera amorti en même temps, et sur la même durée que le nouvel actif concerné par le crédit d'étude. Si le projet devait être abandonné définitivement il sera amorti en une fois.

Décision du Conseil communal

Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Trélex

Vu	le préavis municipal N°01/2024 concernant la demande de crédit d'étude de CHF TTC 150'000.00 pour l'aménagement des pourtours des bâtiments scolaires (parcelle 386)
Entendu	le rapport de la commission des finances
Entendu	le rapport de la commission construction et urbanisme
Considérant que	cet objet a été porté à l'ordre du jour
Décide	d'octroyer à la Municipalité un crédit d'étude de CHF TTC 150'000.-- pour l'aménagement des pourtours des bâtiments scolaires (parcelle 386)

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :
P. Hofmann

La Secrétaire :
L. Conti

Ainsi délibéré et accepté par la Municipalité dans sa séance du 4 décembre 2023 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal le 7 février 2024.





PRÉAVIS MUNICIPAL – N° 01/2024

Franges et arborisation

Par le choix des composantes et des typologies végétales, le projet instaurera un dialogue avec le grand paysage et les montagnes du Jura. Une frange paysagère riche en biodiversité, ponctuée d'une végétation nouvelle et arborée et d'une strate arbustive tissera une dentelle sur le périmètre à disposition.



Un grand parc arboré avec une frange paysagère riche, Ouvertures vers le grand paysage et l'église

Comme une nappe végétale, cette dentelle enserrera les entités ouvertes et construites tout en offrant des espaces de récréation dédiés à la détente, au sport ou à la promenade.

Le vocabulaire végétal fera la part belle à l'arborisation par l'introduction d'une canopée végétale qui permettra de répondre aux enjeux climatiques et à une recherche accrue de biodiversité. Des arbres nouveaux d'espèces indigènes ou acclimatées égraineront le préau et les différentes strates végétales. Les bouquets d'arbres et les arbres isolés offriront des espaces ombragés au cœur des préaux. Les surfaces seront majoritairement perméables et contribueront à la régulation climatique de ces espaces extérieurs.

Aspects économiques

Le montant du préavis s'articule de la manière suivante :

Architecte – paysagiste	CHF HT 68'000.00
Ingénieur civil (estimation)	CHF HT 15'000.00
Ingénieur mobilité (estimation)	CHF HT 7'000.00
Ingénieur éclairagiste (estimation)	CHF HT 9'000.00
Spécialiste en démarches participatives (estimation)	CHF HT 14'000.00
Géomètre (estimation)	CHF HT 7'000.00
Pilotage de l'équipe des mandataires (estimation)	CHF HT 5'000.00
Divers et imprévus	CHF HT 13'760.00
TOTAL HT :	CHF HT 138'760.00
TVA 8.1% :	CHF 11'240.00
TOTAL TTC :	CHF TTC 150'000.00

